

Paris, le 13 mars 2020

## NOTE D'INFORMATION CORONAVIRUS

A : Mmes et MM. les Opérateurs Funéraires

Chers confrères,

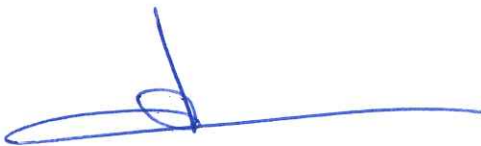
Les directives déployées par le Gouvernement et les autorités sanitaires pour enrayer la propagation du coronavirus appellent une modification dans l'organisation au sein de nos établissements.

En accord avec l'autorité déléguée, nous mettons en œuvre des mesures de précautions strictes :

- La préparation des cérémonies sera réalisée systématiquement par téléphone avec l'opérateur funéraire ou la famille.
- Les rassemblements au crématorium sont limités aux ascendants/descendants directs et conjoint du défunt.
- Les familles sont invitées à quitter le crématorium dès la fin de la cérémonie afin de limiter les croisements de différentes familles.
- L'urne sera remise en priorité à l'opérateur funéraire pour éviter à la famille de rester dans les locaux.
- Des mesures de protection supplémentaires sont mises en place à l'arrivée du cercueil pour les défunts décédés suite à une infection au Covid-19.

Il convient de bien expliquer ces mesures aux familles, mesures qui leur seront rappelées à leur arrivée au crématorium.

Nous vous remercions de votre compréhension sur ces directives qui vont dans le sens de l'effort commun demandé à chacun d'entre nous.



Jean-Antoine GOURINAL  
Directeur des Crématoriums et de l'Environnement